

Vol. 1
No 1
Novembre 1988



le huard

BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SAUVAGE

Vous recevez aujourd'hui un bulletin d'informations sur les activités de votre comité exécutif. Nous sommes heureux de vous faire part du travail que nous avons accompli depuis l'été dernier.

Les membres du comité exécutif se sont réunis à quatre reprises depuis leur élection. Ils ont rencontré des représentants du conseil municipal, ont traité avec plusieurs propriétaires du lac, accueilli les nouveaux membres de l'association, échangé une correspondance avec divers organismes, etc.

Vous trouverez dans ces pages un aperçu de l'état des principaux dossiers que nous avons touchés. N'hésitez pas à

communiquer avec nous si vous désirez davantage de renseignements. Vous trouverez nos coordonnées à l'intérieur de ce journal.

Bonne lecture

Les membres du
comité exécutif de l'APLS



Le projet de développement à la base de plein air

Nous avons traité ce dossier en priorité. Rappelons-nous que des promotions immobilières demandaient une modification aux règlements de zonage municipaux afin de bâtir une soixantaine d'unités de condominiums et une auberge sur les terrains de la base de plein air.

Votre association s'est opposée à la modification des règlements de zonage. Nous avons rencontré le maire et la conseillère L. Longpré à ce sujet,

Nous avons également rencontré le secrétaire municipal et l'inspecteur en bâtiments.

Enfin, nous avons expédié une lettre à l'ensemble des élus municipaux.

Suite à nos représentations le conseil municipal a adopté une attitude ferme devant les promoteurs et refusé catégoriquement une modification du zonage, lors d'une rencontre qui a eu lieu en septembre dernier.

L'association est prête à collaborer avec la base de plein air, la municipalité et des promoteurs éventuels afin que la base puisse se vendre selon les désirs

de ses propriétaires actuels. Cependant nous croyons que toutes utilisations ultérieures devraient respecter l'environnement et la vocation résidentielle du lac; en tenant compte de l'équilibre fragile qui existe actuellement et de la qualité de la vie que nous nous sommes bâtis depuis de nombreuses années.

Pour l'instant donc, tout est sous contrôle.

Le contrôle de la vidange annuelle des fosses septiques

Les membres du comité exécutif sont d'avis que le contrôle de la vidange des fosses septiques devraient être assumé par la municipalité du Saint-Faustin. En ce sens nous avons fait les représentations nécessaires auprès du conseil municipal. Celui-ci nous a promis qu'un système de contrôle efficace sera mis sur pieds pour la prochaine année.

Ainsi donc une réglementation municipale permettra de contrôler parfaitement si chaque fosse a bien été vidée à intervalles réguliers. Cela est juste pour tout le monde, et gardera notre eau à l'abri des effets néfastes d'un «oubli» de certains riverains.



Les tests de la qualité de l'eau du lac

Vous avez reçu le résultat des deuxièmes tests qui ont eu lieu en août dernier. Réjouissons-nous!

Merci à la municipalité de Saint-Faustin et à la conseillère L. Longpré. Belle initiative qui devrait se poursuivre l'an prochain!

Ensemencement de notre lac

Des contacts ont eu lieu avec certains représentants de l'Aménagement et de l'Exploitation de la faune pour l'ensemencement de notre lac avec de petites truites.

Les gens de la pisciculture (entre autres Michel Renaud, biologiste) se sont montrés très intéressés et nous ont assurés de leur coopération surtout si les pêcheurs résidant au lac pouvaient fournir des informations concernant leurs prises. Les informations serviraient à une meilleure connaissance des résultats de ces ensemencements.

Nous aurons plus d'informations sur ce sujet dans quelques mois mais entre temps, votre association fera parvenir une demande formelle à la pisciculture le plus tôt possible.

Le pavage de la route

Quelle est votre opinion à ce sujet? Actuellement la municipalité prévoit le pavage complet du chemin du lac d'ici quatre ans sans augmenter les taxes... localement.

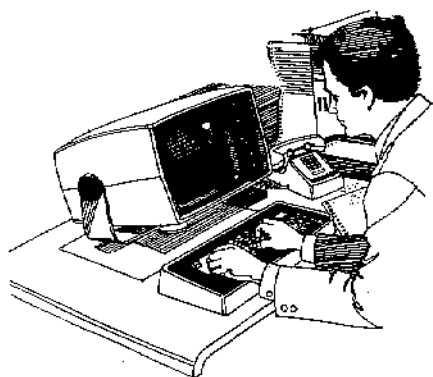
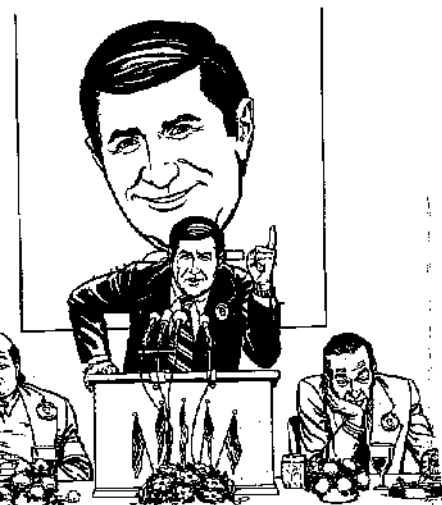
Nous allons nous renseigner davantage d'ici quelques semaines et vous consulter à ce sujet afin de faire les représentations nécessaires auprès des responsables municipaux. Un dossier que nous suivons de près.

Ski de fond

L'association organise un réseau de sentiers de ski de fond dans les environs du lac. Des pistes entretenues et balisées seront à la disposition de tous et toutes l'hiver venu.

Nous vous ferons parvenir une carte des sentiers très bientôt. Voulez-vous nous aider à «ouvrir» les sentiers? Appelez Maurice Ménard. Ha, s'il peut neiger!





Élections municipales

Madame Lorraine Longpré qui représentait le Lac Sauvage au conseil municipal de Saint-Faustin a terminé son mandat. Nous la remercions pour le travail, le temps et les efforts qu'elle a mis à la défense de nos intérêts et à la mise sur pieds d'un projet d'aménagement cohérent pour l'ensemble du territoire. Madame Longpré a également piloté des dossiers importants dans le domaine de la protection de l'environnement.

Merci Lorraine!

C'est...(devinez qui!) Gilles Léonard qui a été élu comme conseiller municipal pour le prochain mandat. Il a besoin de notre appui et nous l'en assurons.

Ajoutons qu'un membre de l'exécutif est toujours présent lors des rencontres mensuelles du conseil municipal, afin d'être bien informé de tout ce qui s'y discute et d'informer le conseil à son tour des opinions de l'association.

Nous recevons beaucoup de collaboration du conseil municipal de Saint-Faustin. Bravo!

Le membership

Saviez-vous que 44 propriétaires ont payé leurs cotisations cette année. Du jamais vu! C'est notre trésorière Irène Brazeau qui sollicite votre adhésion. Notre objectif est que tous les riverains du lac deviennent membres de l'association. Notre force c'est notre nombre et notre solidarité.

Êtes-vous membre en règle? *Protégez vos propres intérêts.* Ne comptez pas uniquement sur les efforts des autres pour protéger votre environnement. Joignez-vous à nous tous.

Vous recevez dans ce bulletin une fiche que vous voudrez bien retourner afin que nous puissions compléter nos listes d'adresses.

Maurice Ménard s'amusera (?) à mettre les adresses de tout le monde dans son ordinateur afin que nous puissions rapidement vous rejoindre par courrier. L'association se modernise, comme vous voyez!

Ce bulletin a été imprimé grâce au travail de Marc Courtois et des élèves du CÉGEP Ahuntsic.

À bientôt



nourrir les oiseaux

Bibliographie : Comment nourrir les oiseaux autour de chez soi, Normand David et Gédan Duquette, Édition Québec Science.

Si vous trouvez nos hivers québécois longs et ennuyeux, il vous suffit d'installer une mangeoire garnie de graines de tournesol pour que cette saison « morte » se transforme en une saison pleine de vie. Vous découvrirez qu'il y a, près de chez vous, en hiver, au moins une dizaine d'espèces avec l'arrivée du printemps. Et, avec de la patience, vous réussirez à faire manger dans votre main, une mésange, une sittelle ou, un chardonneret des pins.

Certaines personnes n'osent pas commencer à nourrir les oiseaux, de peur de ne pouvoir continuer tout l'hiver. Avec la prolifération des postes d'alimentation, les oiseaux ont souvent plusieurs postes d'alimentation dans leur territoire d'hiver, où ils trouveront leur nourriture.

Un chercheur américain, qui ne voyait qu'une dizaine de mésanges à la fois à ses mangeoires, décida un jour de les capturer, afin de les marquer, au bout de deux mois, il avait bagué plus de cent cinquante individus, toujours sans en voir plus d'une dizaine à la fois.

De toute façon, il existe des mangeoires qui peuvent contenir une réserve de plusieurs jours, ou bien, un voisin peut sûrement les remplir en votre absence.

Une mangeoire a sûrement plus de succès, s'il y a des arbres à proximité, qui peuvent servir de halte, de poste d'attente ou de perchoir pour aller décortiquer les graines. Mais certaines personnes ont du succès avec un simple plateau accroché à une fenêtre. On trouve aussi sur le marché, de petites mangeoires munies de ventouses qui collent à la vitre, (idéal si vous habitez un 2^e étage).

QUAND : Dès le mois de septembre, quand les oiseaux sont à la recherche de leur territoire d'hiver. Mieux vaut tard que jamais. En offrant 4 ou 5 aliments, on attire une grande diversité d'oiseaux.

QUOI : Voici une liste fort appréciée des oiseaux.

SUIF : Aliment indispensable à plusieurs espèces. Du gras de boeuf qu'on trouve chez le boucher. On le présente tel quel, dans un filet d'oignons suspendu à une branche ou à un tronc. Pic, Geai bleu, Sittelle, Mésange.

TOURNESOL : Très nutritif, attire beaucoup d'espèces. Se présente sur un plateau, n'est pas conseillé dans une mangeoire à débit contrôlé, car à l'humidité, il forme une masse compacte. Gros bec errant, Mésange à tête noire, Sittelle, Geai bleu, Roseline pourpre, Dur-bec des pins, Sizerin flammé, Chardonneret des pins, etc.

MAÏS JAUNE CONCASSÉ : La céréale qui attire le plus d'oiseaux. Se présente sur le plateau, n'est pas conseillé dans une mangeoire à débit contrôlé car à l'humidité, il forme une masse compacte. Geai bleu, Pinson, Roselin, Quiscal, Vacher, Carouge.

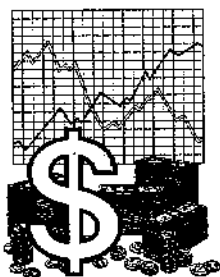
MILLET : Présentez-le sur un plateau ou une mangeoire à débit contrôlé. Roselin, Janco, Sizerin, Chardonneret.

BEURRE D'ARACHIDE : Se présente dans un rondin, où on a percé des trous d'environ 3 cm de diamètre et de profondeur. On peut aussi y mettre des perchoirs. Mésange, Sittelle, Roselin, Sizerin.

GRAINS MÉLANGÉS : Ne sont pas recommandés car il y a du gaspillage par les oiseaux qui recherchent une sorte précise.

Notes : Selon son budget, on peut y ajouter noix, colza, chardon, alpiste, fruits et pains d'oiseaux.

Bonnes observations
Suzanne Maillé



association des propriétaires du lac sauvage

Le comité exécutif veut vous informer des choses importantes qui pourraient affecter notre environnement.

Veuillez S.V.P. compléter et retourner le plus tôt possible à notre nouvelle adresse.

L'Association des propriétaires du lac Sauvage
a/s de Maurice Ménard, président
2273, chemin lac Sauvage
St-Jovite (Québec)
J0T 2H0

Si vous n'avez pas déjà payé votre cotisation, vous pouvez le faire en incluant une somme de 10,00\$. Une carte de membre vous sera retournée par retour du courrier.

Notre but est que tous les propriétaires soient membres de notre association.

Ces informations seront confidentielles et seront utilisées strictement par votre comité exécutif.

Nom du propriétaire : _____

Nom de son conjoint : _____

Adresse du lac : _____

No de téléphone du lac : _____

Adresse de votre résidence : _____

Ville : _____

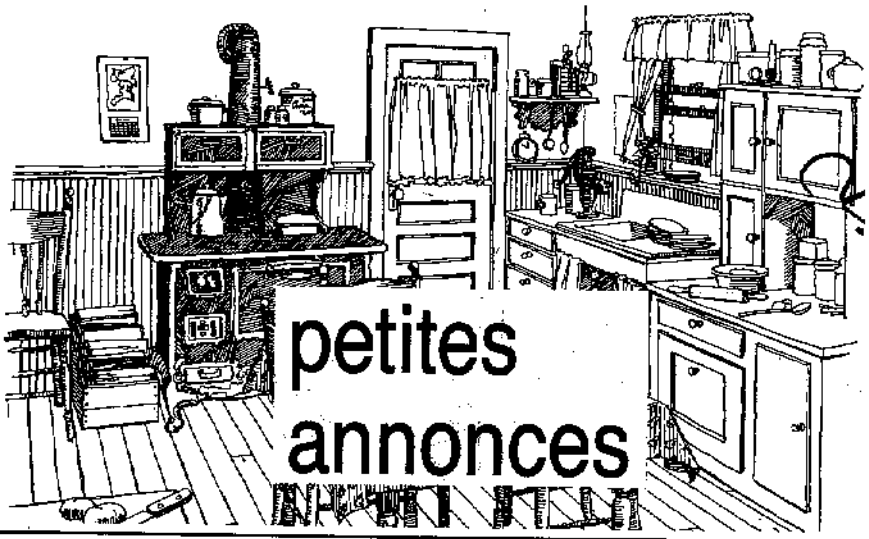
Code postal : _____

No de téléphone à domicile : _____

No de téléphone au bureau : _____

Pour le comité exécutif par :

M. Ménard président,
G. Léonard secrétaire.



petites annonces

Antennes paraboliques installées à compter de 800\$
Pierre Massicotte, technicien en électronique

688-3482

Traîneau à vendre pour motoneige neuf 125\$
Maurice Ménard

425-5165

Système d'alarme anti-ivol installation incluse

688-3482

Cuisinière à bois 500\$ discutable
Marc Courtois

425-2144

Vous pouvez faire paraître votre petite annonce gratuitement
adressez votre texte à M. Gilles Léonard

Merci

les adresses

MAURICE MÉNARD	Président	2273, Lac Sauvage	425-5
YRÈNE BRAZEAU	Vice-président trésorière	2180, Lac Sauvage	425-2
GILLES LÉONARD	Secrétaire	1815, Lac Sauvage	425-2
DENIS GRANDMAISON	Conseiller	2017, Lac Sauvage	425-5
RON FITZGEARLD	Conseiller	2445, Lac Sauvage	425-5

rés. : 514-332-0
bur. : 514-744-6

